

La municipalité serait heureuse de vous rencontrer à l'occasion de la remise de son traditionnel cadeau de fin d'année. Mercredi 31 décembre 2008 de 17h00 à 19h00 devant l'Hôtel de Ville.

En cas d'absence, vous pouvez vous présenter en mairie après le 31 décembre 2008, en fonction du stock disponible).

Nom :

Prénom :

Adresse :



Brèves...



Droit d'accueil des élèves en cas de grève dans les écoles

Depuis le 1^{er} septembre 2008, la Loi oblige les communes, en fonction du nombre d'enseignants grévistes, à **mettre en place un service d'accueil des élèves, pendant le temps scolaire.**

Pour pallier le manque éventuel d'employés municipaux nécessaires à l'organisation de ce service, la Municipalité lance un appel à candidatures auprès de la population. Cette prestation est rémunérée et n'a pas vocation à se substituer au service d'enseignement. Chaque animateur se voit confier un groupe de 15 enfants.

Aucune qualification spécifique n'est exigée, mais il faut :

- être majeur,
- s'engager à se rendre **disponible sous 24h00,**
- **remplir un dossier** auprès du **service des affaires scolaires,**
- avoir reçu de la Mairie la **validation de sa candidature.**

**Renseignements Service Enseignement :
Tél. 04 79 37 23 45**

Semaine bleue et séance Thé Ciné pour les aînés

Lors de la Semaine Bleue placée sur le thème **"Jeunes et vieux, connectez-vous"** nos aînés ont participé aux nombreuses animations organisées par la Commune et les différents partenaires : CCAS, associations... L'éveil musical, en présence des jeunes enfants du Relais Assistantes Maternelles et les personnes âgées de la Nivéole a été un moment d'intense émotion partagée.

La rencontre intergénération autour de la Wii avec les jeunes du Centre Social et le jeu "Cérébrale Académie" leur ont permis d'exercer leur mémoire. **La conférence débat sur la maladie d'Alzheimer** a suscité l'intérêt du public et le traditionnel **buffet en musique**, à la salle festive, précédé du film **"Faubourg 36"** a été unanimement apprécié.

A cette occasion, Emmanuel Lombard a profité d'une foule nombreuse pour annoncer le nouveau projet mis en place par le CCAS, en étroite collaboration avec les Amis du Cinéma : **THÉ CINÉ : des séances de cinéma pour les seniors**, dont "Une histoire vraie" diffusée le 22 janvier à 14h30, suivies d'une collation.

Semaine du Handicap

Du 20 au 25 octobre dernier, la Commission Communale d'Accessibilité et la Ville d'Ugine, ont organisé **une nouvelle semaine d'actions et de sensibilisation sur le handicap**, en partenariat avec les Paralysés de France, Albertville Handisport ou encore l'Ecole de chiens guides d'aveugles. Les jeunes, du Primaire au lycée, ont ainsi pu porter "un autre regard sur le handicap".

Durant toute la semaine, **la compagnie du Théâtre Circus**, artistes en résidence, a installé son chapiteau sur le parking du château du Crest-Cherel. Elle a donné plusieurs représentations du spectacle "Je viens de Mars", dont une, ouverte à tous le vendredi 24 octobre.

Les élèves du lycée René Perrin sont également montés sur scène pour présenter une pièce de théâtre écrite dans le cadre de leurs cours de français.

Les nombreux spectateurs ont pu découvrir, à travers les différents personnages, plusieurs facettes insoupçonnées de la vie des personnes en situation de handicap, sur un ton à la fois sérieux et humoristique. Le spectacle était de grande qualité avec des textes poignants.

Encore une belle initiative dans le domaine du handicap.



Le cadastre de notre commune, est accessible via le site internet **"Géoportail des Savoie"**

Edito

Les circonstances particulières de cette fin d'année 2008 confirment la municipalité dans ses choix stratégiques. En effet, la ville est très peu endettée et garde une capacité d'investissement particulièrement importante tout en maîtrisant parfaitement son budget de fonctionnement. Cette situation va lui permettre de **soutenir l'emploi et l'économie dès le début de l'année 2009**, mais également de poursuivre sa **politique de solidarité** en direction des plus fragiles, et d'**aider** aux nombreuses associations et à leurs bénévoles qui font un travail remarquable dans les domaines humanitaires, culturels et sportifs.

L'élaboration du P.L.U. est un exemple de démocratie participative : plus de 800 personnes ont assisté aux premières réunions. A l'aune du succès du **conseil d'Héry**, la constitution des futurs ateliers de quartiers sera l'occasion de poursuivre notre démarche où chacun peut s'exprimer, proposer, s'impliquer et ainsi participer à la **construction d'Ugine** pour les 15 ans à venir. L'ouverture de notre jeunesse en direction de l'Union Européenne est la première pierre d'un engagement citoyen sur le long terme qui montre, s'il en est besoin, toute la richesse des idées du **Conseil Municipal Jeunes**.

Enfin, notre centenaire le plus illustre, **UGITECH**, a rythmé cette année 2008 qui restera pour tous une année particulièrement riche en événements marquants.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer à notre traditionnelle soirée de fin d'année, toute l'équipe municipale vous adresse **ses meilleurs vœux de bonheur et de santé.**

Franck LOMBARD
Maire d'Ugine, Vice-Président du Conseil Général de la Savoie

Jeunesse en action

Du 25 octobre au 3 novembre, le Conseil Municipal Jeunes d'Ugine, accompagné par le Secteur Jeunesse de la ville, a accueilli **40 adolescents et 6 animateurs originaires de Hongrie, d'Italie et de Lettonie.**

L'objectif principal de cet échange, financé par la Ville, le Conseil Général de la Savoie et l'Union Européenne, à travers le dispositif "Jeunesse en action", était de **promouvoir la démocratie en Europe.** Il a été rythmé par des temps d'animations, de jeux, de visites, de découvertes, d'échanges et de discussions sur leurs modes de vie.

Les jeunes ont pu franchir aisément la barrière de la langue qui était l'anglais, grâce à la traduction assurée par l'encadrement.

Lors de la soirée d'au revoir, quelques larmes ont été essuyées. Toutefois, des promesses de "se revoir bientôt" ont montré combien cet échange a été riche.

Cette expérience marque l'ouverture de la ville d'Ugine sur l'Europe, et offre de nouvelles perspectives pour les jeunes Uginois.



Ugine a fêté le centenaire de son industrie métallurgique

Toute cette année 2008, Ugine a vécu au rythme du **centenaire de la naissance de ses aciéries.**

En partenariat avec Ugitech, et parallèlement aux nombreuses festivités organisées par l'Usine, notre ville s'est associée pleinement à cet événement, rendant ainsi hommage à Paul Girod. Parmi les principales actions, le lycée et le Collège ont réalisé des projets de sculpture autour du monde de l'industrie. Leurs œuvres ont été soumises au vote du jury et trois prix ont été décernés. Le musée a accueilli, pendant toute la saison estivale, une exposition photographique dédiée au centenaire qui a recueilli un grand succès.

Le spectacle son et lumière du 14 juillet, retraçant l'histoire d'Ugitech, a émerveillé la foule. L'industrie a été également très présente au cours de la 43^e fête des Montagnes, dont le 7^e forum du développement durable qui s'est déroulé autour du thème **"développement durable, contrainte ou opportunité pour nos industries locales ?"**





Elaboration du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

Courant Septembre vous avez été destinataires du premier "Spécial Info P.L.U.". Dans ce document, la Municipalité vous a présenté les grands objectifs de ce vaste chantier.

Les premières réunions de concertation ont été organisées pour chacun des 5 grands secteurs définis.

Ainsi, le cabinet 2BR - bureau d'études en charge de ce dossier, a présenté la procédure réglementaire et sa méthode à plus de 500 personnes, puis a répondu aux premières questions.

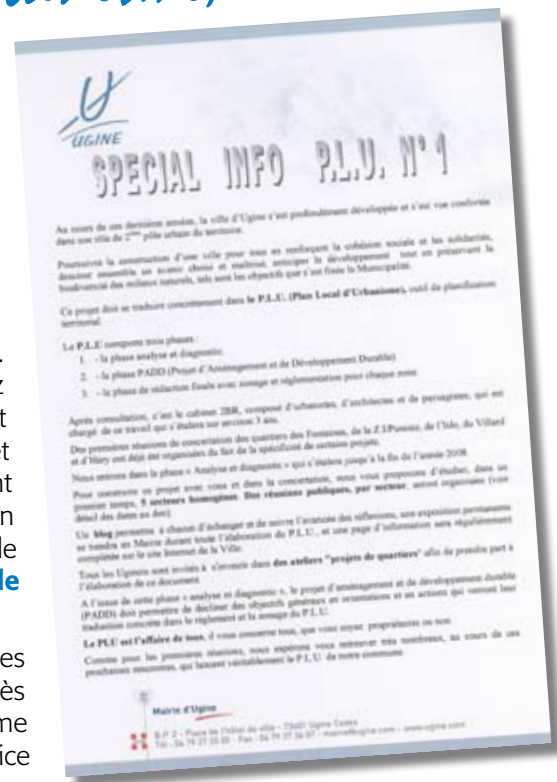
En parallèle, le comité de pilotage a travaillé sur l'analyse et le diagnostic du territoire dont le bilan a été présenté le 9 décembre dernier.

Vous pouvez retrouver les documents projetés lors des réunions publiques sur le site de la Ville d'Ugine, www.ugine.com et très prochainement sur le blog accessible depuis le site Internet de la Commune.

Par ailleurs, une exposition permanente et évolutive est mise en place dans le hall du 1^{er} étage de la Mairie. Vous y trouverez des panneaux explicatifs, un ordinateur de consultation et un registre sur lequel vous pourrez, tout au long de la procédure, faire part de vos remarques ou interrogations.

Nous vous rappelons que le P.L.U. est l'affaire de tous, que vous soyez propriétaire ou non. A cet effet et en vue de l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, prochaine phase d'élaboration du P.L.U., nous avons décidé de constituer des ateliers "projets de quartiers".

Aussi, toutes les personnes intéressées et motivées peuvent s'inscrire auprès du Service Développement Urbanisme aux heures d'ouverture du service (Tél. 04.79.37.35.07).



Maison Chamiot-Clerc

Le 10 novembre 2004, la Commune est devenue légataire universelle des biens de **Monsieur Raymond CHAMBIOT-CLERC**, dont une maison située rue Louis Zénone.

La Commune a souhaité, par la réhabilitation de ce bâtiment, **créer deux logements sociaux**, un triplex et un duplex.

Par l'aménagement de leurs espaces de vie, ces logements permettront d'accueillir des personnes à mobilité réduite.

Des travaux de toiture, d'agencement intérieur, la reprise de la menuiserie, de l'électricité, de la plomberie et du sanitaire ont été réalisés pour un montant de 350 000 euros H.T. Livraison des logements en fin d'année.



Travaux d'enrobés

Tel que Franck LOMBARD s'y était engagé durant la campagne électorale, La Municipalité a, au cours de cette année 2008, **renforcé son programme d'investissements lié aux travaux routiers**. Un accent tout particulier a été mis sur le secteur d'Héry où la quasi-totalité de la route des Annuits a été traitée. De nombreux travaux, de moindre importance, ont également été réalisés dans le secteur urbain.

Le coût global des travaux de réfection de chaussées réalisés pendant la période estivale s'élève à plus de 210 000 euros.

Ce programme sera poursuivi et renforcé.



Philippe Garzon, Maire Adjoint, S. Piquier, directeur des Services techniques, Bernard JAILLET, Conseiller Municipal, Thierry PICQ, d'EIFPAGE

Travaux de restructuration de la Mairie

Depuis les années 1970, aucune restructuration n'avait été effectuée sur le bâtiment de la Mairie, mis à part quelques travaux ponctuels.

Il devenait nécessaire de redonner un nouveau souffle à ce bâtiment, tout en respectant sa configuration.

Afin de répondre à l'évolution des services, **le réseau informatique a été entièrement redimensionné et le réseau électrique entièrement remis en conformité.**

Les travaux de rénovation intérieure, revêtements muraux, réfection des sols, réaménagement des bureaux, offrent au public de meilleures conditions d'accueil et ont permis de révéler une architecture avant-gardiste pour l'époque.

La mise en place de portes automatiques et de sanitaires adaptés permet l'accessibilité de la Mairie aux personnes à mobilité réduite.

Par le choix des coloris, Sophie BIBAL, Maire adjoint en charge de cette restructuration, a souhaité mettre en valeur les caractéristiques de notre commune : **le vert pour l'agriculture, le marron pour les bois et forêts, le gris pour la cité de l'acier et la pierre des montagnes.**

Montant des travaux : 360 000 €

Subvention du Conseil Général : 93 000 €

Autorisations d'urbanisme : Rappel

La Commune vous informe que certains **travaux sont soumis à autorisations d'urbanisme.**

Tous les travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment (changement des menuiseries extérieures, vérandas, ravalement de façades, créations d'ouvertures, affouillement et exhaussement du sol...), ainsi que la construction d'annexes, la réalisation de clôtures y compris la plantation de haies sont soumis à autorisation.

Avant d'engager des travaux, venez en Mairie demander des conseils.

Le Service Développement Urbanisme est à votre disposition pour répondre à vos questions et vous guider dans vos démarches (ouverture le lundi, mercredi, vendredi de 8 h à 12 h – jeudi et mardi de 13 h 30 à 17 h 30 – Tél. 04 79 37 35 07).

Aménagement paysager pôle touristique

Les travaux de sécurisation de la RD 1508 et de réhabilitation de la gare en pôle intermodal, touchent à leur fin. Cette dernière phase de travaux a constitué en **l'aménagement paysager des espaces depuis le giratoire des Fontaines jusqu'au ruisseau du Nant Pugin, la création d'un accès devant le pôle intermodal et la reprise du Point Information Accueil.**

Sous la conduite de Monsieur Humblot, architecte paysagiste, assistant de la maîtrise d'ouvrage, du Cabinet ABEST, maître d'œuvre de cette opération, les services municipaux des Espaces Verts, ont effectué, avec professionnalisme, la plantation de 5 800 plantes vivaces et arbustes et de 60 arbres.

Cet aménagement se terminera par la mise en place de mobiliers urbains : barrières, poubelles, garage à vélos, abribus...).

Coût global de cette opération : 557 158,51 €.



Station des Rafforts - Saison 2008-2009

La Commune met à la disposition une navette gratuite :

- Pour les vacances de Noël : du 22/12 au 24/12 et du 29/12 au 31/12.

- Pour les vacances de Février : du 9/02 au 20/02 (sauf samedi et dimanche).

Départ : 12h Halte routière - 12h15 parking SPAR - 12h30 place du Monument aux Morts.

Retour : 16h départ parking Héry - 16h30 place du Monument - 16h45 parking magasin SPAR - 17h Halte routière.

- Tous les mercredis à partir du 7/01/09 en fonction de l'enneigement.

Départ : 13h15 Halte routière - 13h30 parking SPAR - 13h45 place du Monument aux Morts.

Retour : départ à partir de 16h.

Pour savoir si la station est ouverte, vous pouvez contacter le service accueil de la Mairie à partir de 9h30, tél. 04 79 37 33 00 ou la Station des Rafforts au 04 79 37 37 07

Prix des forfaits : Ticket simple : 2 €

Forfait adulte : annuel 15 € - 1/2 journée : 5 €

Forfait gratuit : enfants (- de 16 ans), étudiants et chômeurs.